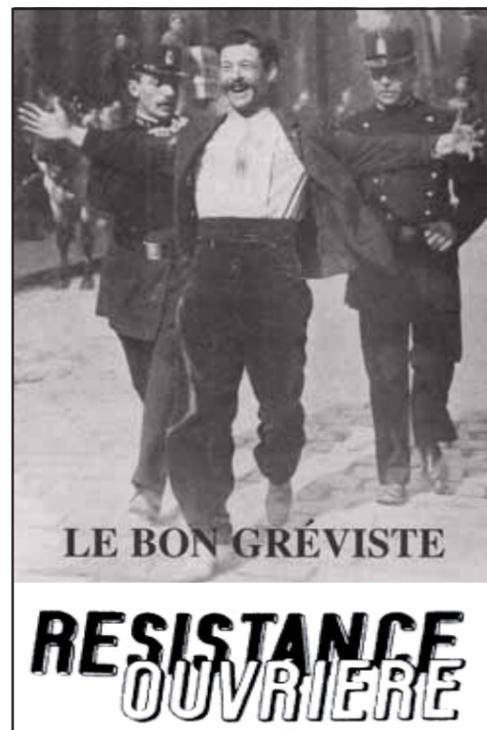


# L'Os

## L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale  
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéro 716 - Février 2021 - 57<sup>ème</sup> année - 1,50 €



### Visite de Macron à Nantes et à Aplex

ATTENTION!  
FAUT PAS CONFONDRE  
ÉGALITÉ DES CHANCES  
ET ÉGALITÉ DES DROITS!

Y'EN A  
TOUJOURS  
QUI ONT  
MOINS DE  
POT!

Tout  
ça...

pour ça!

Quizac

Retour sur  
la Commission  
administrative

**U-Log**  
Pôle Emploi PDL  
Chantiers de l'Atlantique  
Toyota  
Médico-social  
(Lire PP. 4-5)

**EDF**  
Non au projet Hercule



**Earta**  
FO soutient la reprise  
par APF France Handicap



(Lire P. 6)

**Enseignement**  
Retour sur l'actualité  
des syndicats  
de la FNEC FP FO



(Lire P. 7)

SALARIÉ-E D'UNE TRÈS PETITE  
ENTREPRISE, JE VOTE FO

Mon vote  
C'est ma force

Du 22 mars au 4 avril 2021

**FO**  
INFO-TPE.fr

## Union départementale des Retraités FO 44 Lettre à l'Agence Régionale de Santé

Le 1<sup>er</sup> février dernier, les organisations syndicales de retraités FO, CGT, FSU, Solidaires, CFE CGC, CFTC, FGR FP, LSR de Loire-Atlantique ont envoyé un courrier au directeur de l'Agence Régionale de Santé - avec copie au préfet, à la présidente de région et au président du Conseil départemental -, afin de dénoncer la politique sanitaire du gouvernement, notamment en matière vaccinale.



À Monsieur le Directeur Général  
de l'Agence régionale de Santé des Pays de la Loire

Copie pour information à :  
Monsieur le Préfet du département de Loire Atlantique,  
Madame la Présidente de Nantes-Métropole,  
Monsieur le Président du Conseil départemental de Loire Atlantique

Objet : Campagne de vaccination contre la Covid en Loire atlantique.

Monsieur le Directeur,

Nos organisations souhaitent attirer votre attention sur la situation des personnes âgées, des résidents et personnels des Ehpad, des soignants et personnes à risques au regard de la campagne de vaccination qui a débuté en France depuis la fin du mois de décembre. S'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la qualité des différents vaccins proposés, et tout en respectant la liberté de choix de chaque personne de se faire vacciner ou non, nous souhaitons que chaque citoyen.ne qui demande à être vacciné.e puisse l'être. De ce point de vue, l'organisation actuelle de la campagne de vaccination pose de nombreux problèmes. Nous nous interrogeons donc sur

la stratégie de vaccination, sur les moyens effectivement déployés pour la mettre en œuvre et sur le fait que des traitements adaptés soient disponibles et proposés systématiquement à tout.e patient.e infecté.e par la Covid 19, quel que soit son âge.

Au plan national, nous observons, de la part du gouvernement, une impréparation de la campagne, un manque de célérité dans son organisation et surtout une pénurie de vaccins, conséquence d'une politique qui a sacrifié les moyens de la recherche publique, détruit les emplois nécessaires à celle-ci et a laissé délocaliser la production des médicaments. Ainsi, le pays est-il dépendant aujourd'hui des

laboratoires étrangers qui annoncent tous des retards et peuvent même diminuer les livraisons prévues. De ce fait, des centres de vaccination sont obligés de fermer. Il est constaté partout une difficulté forte et récurrente pour les prises de rendez-vous, des délais qui ne sont pas précisés et le sentiment partagé d'une forte distorsion entre communications gouvernementales et réalités du terrain. (...)

C'est pourquoi nous demandons la mise à disposition de doses de vaccins correspondant aux besoins réels de la population, des centres de vaccination de proximité, des personnels qualifiés en effectif suffisant pour cette campagne (...).

## Prévention et Sécurité - Sérís

### FO obtient l'augmentation des coefficients

FO vient d'obtenir l'augmentation des coefficients pour 18 salariés du Centre de télésurveillance Sérís (TLS) basé à Saint-Nazaire (44).

La démarche de nos représentant.e.s du personnel au sein de la TLS auprès de l'Inspection du Travail a permis d'ouvrir des négociations entre FO et la direction.

Une délégation FO (Salmi Fatah, David Cheval, Sabrina Kanoha et Valérie Guyan) a participé, le 15 janvier 2021, à la deuxième réunion avec la Direction, suite à notre demande d'évolution des coefficients des opérateurs TLS.

Lors de la réunion de décembre, il avait été proposé une prime qualité de 100 € bruts avec divers critères d'attribution, ce que l'ensemble des opérateurs avaient refusé lorsqu'il a été fait le compte-rendu de cette réunion.

Le 15 janvier 2021, après de nombreux échanges, débats et prise de position de nos élus et délégués syndicaux FO, la direction a accepté les revendications de FO concernant le passage des opérateurs SCT2 (Coefficient Agent de maîtrise 150 de base) au coefficient 160 Maîtrise et le passage des opérateurs SCT1

(Coefficient Agent d'exploitation 140 de base) au coefficient 150 Employés. Ce qui fait une augmentation pérenne de 60,09 € bruts pour les employés et de 100,89 € bruts pour les agents de maîtrise, le tout indexé sur la grille conventionnelle des métiers repères. C'est que nous revendiquions et que nous avons donc accepté. Ce changement est effectif dès ce mois de janvier 2021. ■

Fatah Salmi  
Délégué Syndical Central FO  
UES Sérís

## Les Territoriaux de Saint-Nazaire ont tenu leur assemblée générale

Le syndicat FO des territoriaux de la région nazairienne a tenu son assemblée générale annuelle ce 22 janvier, en présence notamment des camarades Fabrice Bouron, secrétaire du Groupement départemental Territoriaux, de Yann Roué, secrétaire du Groupement régional Territoriaux, et de Yann le Fol, secrétaire général de l'Union locale de Saint-Nazaire.



L'assemblée générale, qui a réuni plus de cinquante militants, a permis de faire le point sur le développement du syndicat. De nouvelles implantations ont notamment été réalisées dans des communes alentour, telles que Donges, Montoir-de-Bretagne et Mesquer.

À la mairie de Saint-Nazaire comme à la Carène, FO continue de défendre les dossiers individuels et collectifs. Le syndicat maintient sa vigilance sur les conditions d'hygiène et de sécurité dans les services, ainsi que sur les promotions de grades. FO a été le seul syndicat à s'opposer aux lignes directrices de gestion, qui remettent en cause la gestion paritaire du mouvement et de la carrière des agents. Suite à la désaffiliation de la Carène du Centre de gestion 44, de nouvelles élections professionnelles sont organisées le 16 mars prochain :

seuls les syndicats FO et CGT ont été en mesure de présenter une liste. Par ailleurs, la mairie de Saint-Nazaire et la Carène vont être mutualisées, sans qu'aucune information précise ne parvienne aux personnels concernés. Tout cela se fait par un petit comité de directeurs. FO n'accepte pas cette situation ni ce projet qui se matérialiseront par des doublons, des départs forcés, voire des suppressions de postes. Notre travail syndical au quotidien paie. Non seulement les victoires que nous obtenons nous donnent la force de continuer, mais FO continue de progresser, particulièrement en terme de syndicalisation. ■

Fabien Leblanc,  
Secrétaire général FO des territoriaux  
de la région nazairienne.



## Jo Salamero nous a quittés



Comme tant d'autres autour de nous il a été victime de la CoViD-19.

L'Ouest Syndicaliste, dont Jo était depuis toujours un fidèle lecteur, adresse à toute sa famille ainsi qu'à ses proches ses plus sincères condoléances.

Jo, comme tout le monde l'appelait, était un militant dans toute l'acception du terme, c'est-à-dire un combattant. Fils d'immigrés

espagnols, chassés de leur pays par la dictature, toute sa vie il a combattu pour la liberté, contre l'exploitation de l'homme par l'homme, donc pour une société dans laquelle «le gouvernement des hommes fait place à l'administration des choses».

Jeune militant anarchiste, « la plus haute expression de l'ordre » disait Elisée Reclus, il entre en contact dès les années 1950 avec Alexandre Hébert, Secrétaire Général de notre Union départementale. Tous deux, avec Serge Mahé, instituteur, fondent en 1962 l'Union des Anarcho-Syndicalistes. Comme d'autres militants de Loire Atlantique, il a été exclu de la CGT en 1961 en raison de ses opinions politiques et de ses critiques à l'encontre du Parti Communiste Français.

Devenu militant de la CGT-FO, il prend une place importante dans le combat pour la préservation de l'indépendance syndicale, en particulier en 1969 contre le référendum du Général de Gaulle

qui prétendait transformer les syndicalistes en sénateurs.

Secrétaire Adjoint de l'UD de Gironde, puis Secrétaire Général, membre de la Commission Exécutive de la Confédération, Jo n'a jamais rechigné à la tâche et à prendre ses responsabilités.

Mais Jo avait plus d'une corde à son arc. Il était entre autres libre penseur. Il fut même Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée de 1990 à 2007.

Il y avait entre notre Union départementale et Jo une relation affective qui allait au-delà de la seule connivence militante. Ce n'est donc pas le fait du hasard si c'est lui qui rédigea l'importante et excellente préface au livre que l'Union départementale consacra à Alexandre Hébert : « L'homme qui dit non ». Il y a tant de souvenirs et d'actions militantes communs qui méritent d'être rappelés que L'Ouest Syndicaliste lui consacra un hommage plus complet dans son

prochain numéro.

Il me faut ajouter que le départ de Jo va provoquer un grand vide. Certes, il savait que «la roue tourne» mais pour ceux qui, comme moi, l'ont toujours connu, il va nous manquer. Jo avait ses engagements, ses convictions. Nous n'appartenions pas tout-à-fait à la même « chapelle », mais Jo savait que le mouvement ouvrier est traversé par des courants de pensée divers et il s'est toujours efforcé de rechercher ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise.

Il savait aussi que «chaque fois qu'une voix libre s'essayera à dire, sans prétention, ce qu'elle pense, une armée de chiens de garde de tous poils et de toutes couleurs aboiera furieusement pour couvrir son écho» (Albert Camus). Jo a toujours dit ce qu'il pensait.

Jo, camarade, nous te saluons. ■

Patrick Alexandre Jacques Hébert

## Hommage à Gilbert Gascher



L'Union départementale a appris le décès de notre camarade Gilbert Gascher, figure historique de Force Ouvrière à Ancenis et l'un des premiers militants avec Alexandre Gasnier à avoir développé FO à Manitou (à l'époque Braud Fauchoux). Nous présentons nos sincères condoléances aux proches et à la famille. ■



● Communiqué de l'Union départementale CGT Force Ouvrière de Loire-Atlantique

## Visite d'Emmanuel Macron à Nantes

Il est confirmé que le président de la République, Emmanuel Macron, se déplace à l'IRA de Nantes ce jeudi 11 février 2021 pour rencontrer les futurs cadres de la fonction publique d'État, avant de visiter l'entreprise Aplix au Cellier. À cette occasion, en opposition avec la politique actuelle du gouvernement et du patronat, l'Union départementale CGT FO de Loire-Atlantique réaffirme ses revendications :

- ▶ **Augmentation générale des salaires du Public et du Privé**
- ▶ **183 euros pour tous les agents relevant de la Fonction Publique Hospitalière, quels que soient leurs établissements de rattachement (social et médico-social)**
- ▶ **Refus des licenciements, a fortiori pour les entreprises qui bénéficient des aides de l'État**
- ▶ **Arrêt des suppressions de**

**lits à l'hôpital et création des postes nécessaires**

▶ **Annulation des suppressions de postes dans la fonction publique et création de postes nécessaires**

▶ **Retrait total de la proposition de loi Sécurité globale et abrogation des décrets du 2 décembre 2020 sur le fichage généralisé**

▶ **Retrait définitif des projets de réforme Retraite et Assurance chômage.**

Sur cette base, l'Union départementale CGT Force Ouvrière de Loire-Atlantique appelle l'ensemble des salariés à un rassemblement ce jeudi 11 février 2021 à 10h30 - Arrêt de Tramway Facultés.

Nantes, le 10 février 2021



par Michel Le Roc'h,  
secrétaire général de l'Union départementale  
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

## Circulez, il n'y a rien à voir !

**L**e président de la République, Emmanuel Macron, était en visite à Nantes, ce jeudi 11 février 2021 pour rencontrer les futurs cadres de la fonction publique d'État dans l'enceinte de l'Institut Régional d'Administration (IRA). Dans la foulée, il a visité le site de la société Aplix au Cellier, spécialiste des fixations et fermetures auto-agrippantes pour les marchés de l'aéronautique, de l'automobile, mais aussi du nettoyage ou de l'hygiène.

Informés l'avant-veille de son déplacement, nous avons décidé d'organiser un rassemblement pour rappeler notre opposition aux mesures prises par le gouvernement sous l'égide du président de la République, et réaffirmer les revendications de l'heure. Cantonnés à près d'un kilomètre du site de l'Institut, - on ne sait jamais - 250 manifestants ont pu écouter les interventions des représentants syndicaux. Nous publions ci-dessous l'intervention de notre camarade Adrien Leclerc, du bureau de l'Union départementale.

Nous avons demandé que les responsables de la section

FO d'Aplix, majoritaire à 65% dans l'entreprise, puissent être entendus sous une forme ou une autre par le président de la République. Mais rien n'avait été prévu. Le camarade Mounir Sayari, élu FO au CSE (Comité Social et Économique), forçant le passage, a néanmoins réussi à l'interpeller, à discuter avec lui des minima conventionnels très bas de la branche (textile). Interrogée par la presse à l'issue de la visite, Véronique Bréger, déléguée syndicale FO et membre de la CA de l'UD, regrettait de ne pas avoir été reçue : « nous avons des choses à lui dire », « un salarié en 2 x8 à Aplix émerge à 1 513 € nets pour 40 heures de travail par semaine et la direction a décidé de bloquer les salaires ».

Les salaires sont bloqués, pas les bénéfices : près de 6,5 millions d'euros en 2019 pour un chiffre d'affaires de 83 millions d'euros ! Mais, « ce qui ne trompe pas, c'est que les gens sont heureux au travail. Vous avez trouvé la bonne organisation », a conclu le président de la République en s'adressant à la PDG. Circulez, il n'y a rien à voir... ■

### Intervention de FO

#### Rassemblement à l'occasion de la venue à Nantes d'Emmanuel Macron - 11 février 2021

**C**hers camarades,  
À l'occasion de la venue du président de la République, il était important d'organiser ce rassemblement, dans l'action commune FO et CGT, afin de réaffirmer nos revendications.

Fidèle à sa tradition d'indépendance, Force Ouvrière n'a pas appelé à voter Emmanuel Macron à la dernière élection présidentielle, ni au premier tour, ni au second tour. Nous nous en félicitons.

Le quinquennat d'Emmanuel Macron est marqué par une politique antisociale et antisyndicale sans précédent, ainsi que par la répression, contre les gilets jaunes, contre les militants syndicalistes.

Nous refusons que la Covid-19 serve de prétexte à un état d'urgence permanent et à la multiplication de mesures liberticides. Nous revendiquons le retrait total de la proposition de loi Sécurité globale, ainsi que l'abrogation des décrets du 2 décembre sur le fichage généralisé. Nous refusons que la Covid-19 soit une aubaine à la dérégulation de nos droits par le patronat et par ce gouvernement. Je tiens d'ailleurs ici à saluer les camarades de Pôle Emploi Pays de la Loire, qui ont obtenu que soit respectée par leur direction

l'organisation du temps de travail des agents.

Nous refusons tous les licenciements, a fortiori pour les entreprises recevant des aides publiques. Nous savons que les vannes ont été ouvertes par le gouvernement : 100 milliards d'euros sont aujourd'hui utilisés par le patronat pour restructurer leurs entreprises. C'est inacceptable.

Nous revendiquons la réouverture des universités : nous refusons que la jeunesse d'aujourd'hui soit une génération sacrifiée. Nous revendiquons la réouverture des salles de spectacle, des musées, des théâtres, des cinémas : nous partageons la colère de tous les salariés de ce secteur, de l'événementiel, du tourisme et de la restauration.

Il y a urgence à l'augmentation générale des salaires, pour le public comme pour le privé.

Nous saluons les personnels hospitaliers qui, avec leurs organisations syndicales, se sont battus pour obtenir 183 € nets mensuels indiciaires d'augmentation de salaire. Mais nous ne pouvons accepter qu'une partie des hospitaliers demeurent exclus de cette revalorisation : il s'agit des personnels sociaux et médico-sociaux des établissements dits

« autonomes » qui continuent de se battre. C'est le cas notamment à Mindin, où FO et CGT organisent aujourd'hui une assemblée générale.

Les 183 €, c'est pour tous les hospitaliers ! Le gouvernement considère-t-il qu'un soignant du médico-social, en charge de personnes en situation de handicap, est un sous-soignant ? De la même manière, nous exigeons un vrai statut, une vraie progression de carrière et une véritable revalorisation des salaires pour les accompagnants des élèves en situation de handicap dans l'Éducation nationale.

Nous refusons le démantèlement de l'école républicaine et des services publics : il faut des postes statutaires à hauteur des besoins. Et comment ne pas dire un mot sur EDF ? Nos camarades ont raison, là encore dans l'action commune, de se mobiliser contre le projet Hercule, qui vise à démanteler EDF.

Voici ce que porte Force Ouvrière dans ce rassemblement - et j'en oublie bien sûr.

Plus que jamais, ce que nous réaffirmons ici, c'est notre détermination sans faille à défendre les intérêts matériels et moraux des salariés. ■

Site : [force-ouvriere44.fr](http://force-ouvriere44.fr) - Blog : [fo44.org](http://fo44.org)



LE SITE D'INFORMATIONS DE VOTRE  
UNION DÉPARTEMENTALE



ACTUALITÉS - FO44 - PRATIQUE - DOSSIERS - LIENS UTILES - NOUS CONTACTER

### L'OS - L'Ouest Syndicaliste

Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 57<sup>ème</sup> année - CPPAP : 0521.S.07829

Membre fondateur : Alexandre Hébert

Directeur : Michel Le Roc'h - Rédacteur en chef : Adrien Leclerc

Bourse du Travail F. Pelloutier - 2 Place de la Gare de l'Etat, 44200 Nantes - Tél.02 28 44 19 00 - Fax.02 40 35 49 46

Site internet UD CGT FO 44 : [force-ouvriere44.fr](http://force-ouvriere44.fr)

E-m@il Ouest Syndicaliste : [ouestsyndicaliste@fo44.fr](mailto:ouestsyndicaliste@fo44.fr)

E-m@il UD-FO : [udfo44@force-ouvriere.fr](mailto:udfo44@force-ouvriere.fr)

## ABONNEZ-VOUS !!!



Informations syndicales de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

### ABONNEMENT ANNUEL - Tarifs 2021

- Abonnement GROUPE 1 (Instance, Bureau, Conseil) : 15 €uros
- Abonnement GROUPE 2 (Syndicat complet) : 12 €uros

Structure .....  
Trésorier .....  
M@il / Tél. ....

Reçu  OUI  NON

Merci de joindre la liste des nouveaux abonnés (noms/prénoms/adresses/tél.) sur fichier Excel et de l'adresser par M@il : [abosyndicaliste@fo44.fr](mailto:abosyndicaliste@fo44.fr)

- Abonnement individuel : 30 €uros

Nom/Prénom .....  
Adresse .....  
M@il / Tél. ....

Reçu  OUI  NON

Règlement à adresser à : UD CGT-Force Ouvrière - L'Ouest-Syndicaliste - 2, pl. de la Gare de l'État - 44200 Nantes et à libeller à l'ordre de « L'Ouest Syndicaliste »



## Les revendications au coeur de la Commission administrative

Ce lundi 1<sup>er</sup> février, la Commission administrative de l'Union départementale CGT-FO de Loire-Atlantique a une nouvelle fois réuni de nombreux militants, malgré les mesures restrictives prises au nom de la situation sanitaire. À cette occasion, Michel Le Roc'h, secrétaire général de l'UD, a présenté les éléments de la discussion ayant animé la commission exécutive confédérale qui s'était tenue la semaine précédente. Les camarades se sont ensuite succédés pour expliquer les combats syndicaux en cours dans leurs différents secteurs, du privé comme du public. La richesse de ces interventions a démontré, s'il était nécessaire, la vivacité des syndicats FO en Loire-Atlantique.



### INTERVIEW

#### FO U-Log

#### Un rapport de force qui fera date



Xavier Suzanne  
Délégué syndical central d'U-Logistique

##### Peux-tu rapidement nous rappeler ce qu'est U-Logistique ?

U-Logistique est issue de la séparation de la partie logistique des quatre ex-régions de Système U. La société nationale U-Logistique a été créée en avril 2016. Elle regroupe 23 entrepôts sur toute la France, dont 4 en Loire-Atlantique (un à Saint-Aignan et trois à Carquefou).

##### Lors de la Commission administrative de l'Union départementale, tu as mentionné un mouvement de grève très suivi sur toute la France. Quelle en est l'origine ?

Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO), FO portait notamment la revendication d'une augmentation générale (AG) de 3 %. Cette exigence est d'autant plus légitime que l'entreprise a connu une augmentation de 7 % du chiffre d'affaires. Les salariés, dits aujourd'hui de « deuxième ligne », ont par ailleurs été fortement sollicités, afin de livrer les volumes dans les magasins.

Lors de la première réunion du 21 janvier, la direction a répondu par une

augmentation générale de 0,5 % et une prime de nettoyage défiscalisée de 7 €. En s'appuyant sur le mécontentement des salariés, FO a donc pris ses responsabilités. Nous avons appelé à des débrayages de deux heures le 29 janvier, afin de peser sur la deuxième et dernière réunion du 4 février. Pour mobiliser les salariés, nous avons organisé des tractages sur toute la France et mené les discussions dans les entrepôts.

##### Quelle a été l'ampleur de la mobilisation ?

Sur la grande majorité des entrepôts, la mobilisation a été massive. C'est notamment le cas en Loire-Atlantique, avec un taux moyen de débrayage de 75 % et des pics allant jusqu'à 85 % dans certains entrepôts. Cela fait onze ans que l'entreprise n'avait pas connu un tel mouvement.

##### Ce débrayage a-t-il permis de faire bouger les lignes ?

La mobilisation a pesé et a contraint la direction à évoluer. Elle propose désormais 1 % d'AG au lieu de 0,5 % et monte la prime à 12€ au lieu de 7€. Des avancées ont également été



obtenues sur différents sujets liés à l'organisation de l'entreprise. Les discussions avec les salariés sont en cours pour la signature ou non de l'accord.

##### Quel est l'enseignement d'une telle mobilisation ?

Lors de ces débrayages, les sections FO ont proposé aux salariés de se réunir, afin de leur expliquer le contenu des négociations en cours. Le caractère massif de la mobilisation a permis de démontrer que, dans un contexte de recrutement assez important depuis 2017, les nouveaux embauchés sont également disponibles pour défendre leurs intérêts, y compris sur le terrain du débrayage ou de la grève. Nous avons su instaurer un rapport de force que la direction ne pourra pas ignorer dans les négociations futures.



#### Pôle Emploi

#### Victoire de FO au Tribunal d'Instance concernant le télétravail

Saisi par le syndicat FO des OSDD 44, le tribunal d'instance a condamné ce 9 février la direction de Pôle Emploi Pays de la Loire à appliquer aux salariés en télétravail les dispositions de l'accord d'aménagement du temps de travail du 17 janvier 2011.

Dans un contexte où la Covid-19 est devenue l'instrument de la déréglementation, le juge réaffirme le droit des salariés de Pôle Emploi Pays de la Loire à bénéficier des horaires variables en situation de télétravail, de la même façon que sur site.

À expiration d'un délai d'un mois

pour la mise en œuvre de cette décision de justice, la direction de Pôle Emploi Pays de la Loire s'expose à une astreinte de 250 € par jour de retard. Cette dernière a également été condamnée à verser à FO la somme de 1 000 €, en application de l'article 700 du Code de procédure civile.

Lors de la réunion du Comité Social et Économique qui s'est tenue le lendemain, la CGT-Force Ouvrière a exigé l'application immédiate de cette mesure en informant la direction, qu'à compter de ce jour, les agents en télétravail badgeront virtuellement.

##### Extraits de l'intervention FO au CSE de Pôle Emploi Pays de la Loire le 10 février

Le 28 janvier dernier, notre collègue, Patricia Pasquion, conseillère au Pôle Emploi de Valence Hugo est assassinée sur son lieu de travail par un visiteur. La CGT-Force Ouvrière, profondément touchée par cet acte effroyable, tient à témoigner tout son soutien à la famille, aux proches ainsi qu'à l'ensemble de nos collègues. Si l'enquête n'a pas encore révélé les motivations précises qui ont amené l'auteur à commettre cet abominable crime, pour autant, la préméditation est avérée. La CGT-Force Ouvrière, sans faire un lien direct, met en perspective le danger auquel les agents de Pôle Emploi sont exposés (...).

Dans le contexte de crise majeure que nous subissons (...), le gouvernement n'a d'autre projet que celui de déployer une contre-réforme d'une violence inouïe à l'encontre des demandeurs d'emploi en ce qu'elle prévoit le durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation et la baisse drastique du revenu de remplacement.

Comme si cela ne suffisait pas, au travers du projet CRI (Conseiller

Référent Indemnisation) qui instaure la levée de l'anonymat, les agents seront contraints de donner leurs nom et prénom aux demandeurs d'emploi. Ce faisant, les agents GDD encourent le risque d'être tenus personnellement responsables de la baisse des allocations, voire de leur suppression, avec toutes les conséquences que cela implique pour eux face au légitime désarroi des demandeurs d'emploi.

Ça suffit ! La CGT-Force Ouvrière refuse que les agents fassent les frais de cette politique dévastatrice. Elle revendique :

- ▶ L'abandon du projet de contre-réforme d'Assurance Chômage ;
- ▶ L'abandon du projet CRI, porteur de la levée de l'anonymat ;
- ▶ Le retour de l'anonymat pour tous les agents d'accueil (...);
- ▶ L'augmentation immédiate des effectifs en CDI (...);
- ▶ L'augmentation générale des salaires (...);
- ▶ Le retour à un déroulement de carrière automatique pour TOUS qui ne laisse pas les nouveaux embauchés sur le bas-côté.

## INTERVIEW

### FO Chantiers de l'Atlantique L'État doit rester actionnaire majoritaire

Nathalie Durand-Prinborgne  
Secrétaire section FO les Chantiers de l'Atlantique

**Comment a réagi la section FO des Chantiers de l'Atlantique suite à l'annonce de l'échec du rachat du chantier naval par Fincantieri ?**

Nous sommes d'autant plus satisfaits que nous sommes la seule organisation syndicale à avoir refusé ce rachat et avoir alerté sur les dangers qu'il comportait dès 2017. Je dis bien la seule. J'ai été très surprise du retournement de veste de la CFDT et de la CFE-CGC lors du dernier comité social et économique (CSE), le 28 janvier dernier, qui se félicitaient de ce non-rachat au lendemain de son annonce. Trois semaines auparavant, la CFDT répétait à l'envi que la vente devait se faire. Le positionnement de la CGT est différent, puisqu'elle considère que la nature de l'employeur importe peu. Ces divergences ont été autant d'obstacles à l'action commune, mais FO a pris toutes ses responsabilités et joué pleinement son rôle.

**Que penser des annonces du patron de l'enseigne de bricolage Bricorama, Jean-Claude Bourrelier, qui se porte candidat au rachat ?**

Nous ne croyons pas aux bons samaritains. L'apparition soudaine d'un aventurier, prêt à investir sa fortune personnelle dans une entreprise qui n'apporte pas immédiatement de dividende, nous paraît suspecte. Cela faisait à peine deux heures que l'annonce du non rachat avait été faite que M. Bourrelier se portait publiquement candidat. Il a déclaré qu'il ne voulait pas se mêler des questions industrielles, mais il indique dans le même temps au quotidien Les Échos qu'il avait de grandes idées, notamment écologistes. Comme si les Chantiers l'avaient attendu pour s'engager sur les technologies moins polluantes : « nous sommes notamment engagés sur des recherches pour un paquebot à voiles ». Par ailleurs, M. Bourrelier pose ses conditions : il exige au moins 40 % des parts et que la décision soit prise avant l'été.

**Quelle est la position de FO ?**

On sort de plusieurs années

d'incertitudes avec Aker Yard, le fiasco STX et maintenant le dossier Fincantieri : nous voulons la paix. Pour nous, il n'y a pas d'urgence à trouver une autre solution et l'actionnariat doit rester tel qu'il est actuellement. Nous avons le savoir-faire, nous avons les compétences, mais nous avons besoin du rapport de force avec les banques pour les montages financiers et les garanties bancaires que l'État, actionnaire majoritaire, apporte. Il faut savoir que nous vendons un paquebot environ 1,2 milliard d'euros. 70 % de cette somme ne nous parvient qu'à la livraison au client, soit dans un délai de 22 à 24 mois après la commande. Notre besoin en trésorerie et en garantie bancaire est donc immense.

**L'actualité porte énormément sur l'actionnariat, qui est loin d'être indifférent du point de vue de la défense des intérêts matériels et moraux des salariés. Mais qu'en est-il de ces derniers justement ?**

Le cycle des négociations annuelles obligatoires concernant les salaires s'est tenu sur le mois de décembre. La direction est restée figée sur sa proposition de 0,5 % d'augmentation générale (AG) et d'1% d'augmentation individuelle (AI). La section FO revendiquait 1 % d'AG et 1,7 % d'AI. Aucune organisation syndicale n'a soutenu la direction et les NAO ont donc débouché sur un PV de désaccord et une décision unilatérale de l'employeur. Nous avons organisé avec la CGT et la CFDT deux débrayages, qui ont réuni entre 500 et 600 salariés, malgré le télétravail. Cela n'a pas suffi à faire basculer le rapport de force. Un cabinet d'audit a eu beau expliquer que les résultats de 2020 étaient bien supérieurs aux attentes, sans annulation de commande, la direction s'en est malgré tout tenue à sa décision unilatérale. Cette dernière explique qu'on ne sait pas de quoi sera fait 2021. C'est d'autant plus rageant que l'on évoque 1700 € d'intéressement pour l'année 2020, versés en juin 2021, que l'on annonce potentiellement de la participation. La direction aurait



pu mettre plus sur la table.

**Quelles sont les prochaines négociations ?**

En avril prochain, nous entamons justement une nouvelle négociation sur l'intéressement, qui portera sur les trois ans à venir. Comme ce que nous avons obtenu pour l'intéressement en cours, nous maintenons notre revendication d'une somme forfaitaire d'intéressement, versée de manière égalitaire à tous les salariés et non de manière proportionnelle.

**Qu'en est-il de la discrimination contre des élus FO que tu as évoquée notamment lors de la Commission administrative de l'Union départementale ?**

Plusieurs élus FO du 1<sup>er</sup> collège ont subi des préjudices, relevant de la discrimination syndicale, de la part de managers intermédiaires. Le secrétaire du syndicat FO des Métaux de Saint-Nazaire, Sylvain Hérisson, et moi-même avons rencontré la DRH. J'ai également apostrophé le directeur général sur cette question, car les choses n'évoluent pas assez vite. Trois de nos élus, victimes de cette discrimination, ont depuis également été reçus par la DRH. Nous demandons à cette dernière d'agir vite pour que de tels agissements cessent. Ces cadres intermédiaires ont une méconnaissance aiguë du syndicat. De ce fait, ils en ont peur. Il est donc nécessaire de faire suivre à ces managers une formation sur la relation avec les élus, sur le droit syndical... Dans tous les cas, de tels actes doivent cesser immédiatement.

### FO Toyota Un accord de fin de conflit

Dans ses précédents numéros, l'Ouest syndicaliste a rendu compte de la grève qui s'est déroulée avec succès à Toyota, à l'appel de FO et de la CGT, avec plusieurs journées et demi-journées de non production entre le 24 septembre 2020 et le 11 janvier 2021.



Une partie des délégués de la section Toyota

La direction, qui assurait en juillet 2020 que les salariés comprendraient que l'année soit « blanche » en termes d'augmentations de salaires, a été contrainte de rouvrir les négociations. C'est d'ailleurs son imperméabilité aux revendications salariales qui avait conduit les sections syndicales FO et CGT, appuyées sur des assemblées générales de salariés de l'entreprise, syndiqués et non syndiqués, à construire sereinement le rapport de force.

À la fin du mois de décembre 2020, la direction affirmait qu'il fallait : « trouver une solution pour interrompre la grève ». Il lui a été répondu que, dans l'intérêt des salariés, elle devait négocier. Le mouvement de grève a été

ainsi suspendu le 11 janvier 2021, permettant aux camarades de FO de reprendre le chemin des négociations en toute indépendance.

La grève a payé et les salariés grévistes, avec leurs organisations syndicales, peuvent être fiers : jamais la direction n'aurait négocié une enveloppe de 1,3% pour l'année fiscale 2021/2022. Lors des dernières élections professionnelles, fidèle à sa tradition de syndicat du « bas de la fiche de paie », FO a obtenu plus de 50% de représentativité. Dans son combat permanent pour apporter des garanties concrètes aux salariés, la section FO Toyota a ainsi négocié et signé un accord favorable à ces derniers :

▶ Salaires des Ouvriers	+ 1,3% d'AG, soit + 0,8 % au 1 <sup>er</sup> avril 2021 et + 0,5 % au 1 <sup>er</sup> octobre 2021
▶ Salaires des ETD jusqu'au coefficient 240	+ 1,1% d'AG, soit + 0,7% au 1 <sup>er</sup> avril 2021 et + 0,4% au 1 <sup>er</sup> octobre 2021 et une enveloppe de + 0,2 % en AI
▶ Salaires ETD ≥ au coefficient 255 et Maîtrise	+ 0,9% d'AG, soit + 0,6% au 1 <sup>er</sup> avril 2021 et + 0,3% au 1 <sup>er</sup> octobre 2021 et une enveloppe de + 0,4 % en AI
▶ Augmentation des primes	+ 2,1% au 1 <sup>er</sup> avril 2021
▶ Congé paternité	Prise en charge de l'entreprise de la part restante non indemnisée par la CPAM, afin de garantir le maintien du salaire
▶ CET fin de carrière	Le plafond augmente à 100 jours au lieu de 75

La section FO Toyota restera par ailleurs vigilante concernant la complémentaire santé et l'intéressement, pour lequel la direction doit ouvrir une négociation sur un accord triennal. Cette victoire

constitue sans aucun doute un point d'appui pour renforcer la syndicalisation FO dans l'entreprise ■

Serge Richard

Délégué syndical FO Toyota

### FO Établissements de Mindin « Nous ne lâcherons rien ! »

● Communiqué du conseil syndical FO des EPMS de Mindin à Saint-Brévin - Le 5 février 2021

Le Conseil syndical FO de Mindin, réuni ce jour, condamne fermement, tout comme notre Fédération des Services Publics et de Santé, la volte-face du gouvernement quant à l'intégration des établissements médico-sociaux autonomes au Ségur de la Santé. (...)

Comme pour les masques, les tests, les vaccins, le gouvernement poursuit ses mensonges. Cette attitude est une véritable provocation contre le secteur médico-social, l'ensemble des professionnels et l'unicité du Statut. Nous posons la question : ne s'agit-il pas d'un nouveau pas vers la disqualification du secteur et des personnes handicapées que nous prenons en charge ? Une nouvelle réunion se tient le 9

février. Messieurs Castex et Véran doivent entendre que nous ne nous laisserons pas balader par un gouvernement qui ne pense qu'à une seule chose : « la division de la FPH et la casse du statut ». Le Syndicat Force Ouvrière est pour la négociation, c'est d'ailleurs ce que s'évertue à faire la Fédération FO SPS depuis la reprise des discussions pour les médico-sociaux le 12 octobre 2020. Cela suppose que le gouvernement tienne sa parole !

Aujourd'hui, nous voulons gagner de suite les « 183€ pour tous ! », revendication qui est reprise par toutes les fédérations syndicales. Nous mettrons tout en place pour poursuivre le renforcement du rapport de force dans l'unité la plus large des

syndicats. L'heure est à l'action ! Pour réparer l'injustice créée par le gouvernement depuis septembre 2020, celui-ci ne nous laisse pas d'autre choix que d'organiser l'action commune avec nos fédérations syndicales pour sortir victorieux de cette bagarre engagée depuis plusieurs mois ! D'ores et déjà le syndicat FO des établissements de MINDIN a commencé à discuter des actions à venir et d'une Assemblée Générale des personnels avec la CGT de notre EPMS. Il faut frapper fort ! Nous avons, dès maintenant, le soutien plein et entier des établissements sanitaires du département et de la région des Pays de la Loire, comme de l'interprofessionnelle ! Nous ne lâcherons rien !



Assemblée générale des personnels de Mindin le 11 février, à l'appel de FO et CGT

FO se félicite de l'extension du Ségur (183 € nets mensuels indiciaires) aux personnels sociaux et médico-sociaux des établissements rattachés à un hôpital, mais ne peut accepter que les personnels des établissements autonomes, tels que celui de Mindin, en soient toujours exclus. Le combat continue. Sur place, dans l'action commune avec la CGT, les camarades de FO ont appelé à une nouvelle assemblée générale ce jeudi 11 février. Cette dernière a

réuni plus de cinquante participants, malgré des conditions climatiques effroyables ayant amené la direction à renvoyer des agents à leur domicile. L'assemblée générale a décidé un nouveau rassemblement devant la sous-préfecture de Saint-Nazaire le 18 février et une nouvelle mobilisation sur le pont de Saint-Nazaire la deuxième semaine du mois de mars, afin d'obtenir satisfaction.

## FO Énergie et Mines

### Non à Hercule, projet de démantèlement d'EDF

Hercule est le projet du groupe EDF qui répond à une demande du président de la République, exprimée fin 2019, d'une réorganisation d'EDF. Cette dernière est inspirée de projets de banque d'affaires et couplée à une négociation avec Bruxelles (régulation du nucléaire et de l'hydraulique).

Dans l'action commune, FO Énergie et Mines est engagée dans la bagarre pour obtenir l'abandon de ce projet, qui continue de privilégier la mise en œuvre de la concurrence, sans tenir compte de la spécificité du secteur de l'énergie et plus particulièrement celui de l'électricité. La mobilisation gagne également les rangs de l'Assemblée nationale, puisque plus de 80 députés s'en sont émus auprès du Premier ministre.

Le gouvernement justifie ce projet en mettant en avant le fait que la production nucléaire et hydraulique serait renationalisée. Dans les faits, il prévoit l'ouverture aux capitaux privés des activités les plus rentables. En privatisant la distribution de l'électricité, Hercule signifie notamment la fin de la péréquation tarifaire, qui permet aujourd'hui à chaque usager de payer le kilowattheure au même prix. Cette privatisation fragilisera par ailleurs le réseau électrique, du fait d'investissements rabotés,

au risque de la multiplication de coupures électriques. Hercule prévoit également la commercialisation de l'électricité, qui signerait la fin des tarifs réglementés et donc une hausse des coûts pour les usagers.

Faut-il se souvenir que, lors de la privatisation de Gaz de France (GDF, devenu GDF-Suez puis Engie), l'État s'était engagé à rester majoritaire ? Il ne détient plus aujourd'hui que 23,64 % des actions de l'entreprise... et le prix du gaz a augmenté de 63% depuis 2005.

Si le projet Hercule devait voir le jour, EDF serait ainsi séparée en plusieurs entités :

► **EDF BLEU**, qui comprend notamment la production d'électricité (nucléaire et thermique), détenue dans un premier temps à 100% par l'État ;

► **EDF hydro (AZUR)**, intégrant

la production hydraulique, serait filialisée et détenue à 100 % par EDF BLEU, si l'on en croit la dernière mouture du projet. Cette entité détiendrait également 50,1% de RTE, 75% de Framatome et l'international nucléaire ;

► **EDF VERT (commerce, SEI, certaines fonctions centrales et supports)** serait au départ détenue par EDF bleu à 65-70% et posséderait 100% d'Enedis, de Dalkia, d'EDF renouvelables et l'international hors nucléaire.

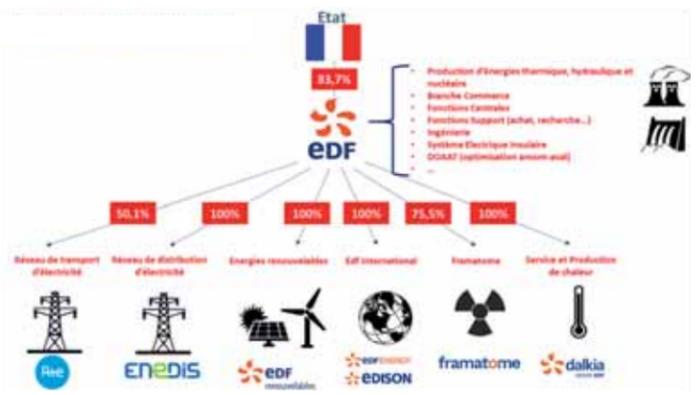
Force Ouvrière est pour la renationalisation d'EDF, mais de tout EDF, pas seulement d'une partie.

Le projet Hercule s'inscrit au contraire dans une perspective de démantèlement d'EDF, selon une logique purement financière et non industrielle. Inacceptable.

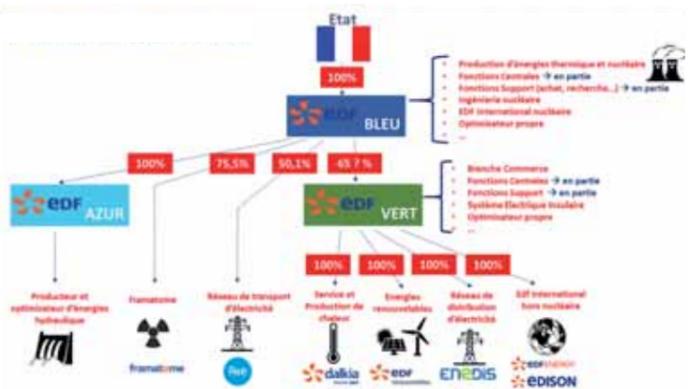


Rassemblement contre le projet Hercule - 10 février, Nantes  
De g. à d. : Philippe Perrochon, délégué syndical FO Cordemais - Franck Barbachou secrétaire du syndicat FO Cordemais - Xavier Bellon, secrétaire du syndicat FO Enedis Pays de la Loire - Gwenaëlle Boyer, secrétaire adjointe du syndicat FO Enedis Pays de la Loire - Muriel Henacker, déléguée syndicale FO EDF Commerce

Le groupe EDF aujourd'hui



Le groupe EDF après Hercule



## INTERVIEW

### FO soutient la reprise d'Earta par APF France Handicap

**Le Tribunal de Commerce a validé ce 3 février la reprise d'Earta par APF France Handicap. Pouvez-vous présenter en quelques mots votre entreprise ?**

**Sylvie Martin** - Earta a été créée sous forme d'association en 1998 à l'initiative du professeur Mathé. L'entreprise est répartie sur trois sites en Loire-Atlantique (Couëron, Guérande, La Montagne) et trois autres en Sarthe. Il s'agit d'une entreprise adaptée qui emploie 235 salariés, dont 211 salariés en situation de handicap, traumatisés crâniens. L'État joue un rôle important, puisqu'il finance chaque poste de travail à hauteur de 55 %. Les 45 % restants relèvent des activités de l'entreprise.

**Quelle est la place de FO au sein d'Earta ?**

**Jean-Charles Santos** - La section FO Earta, qui fait partie du syndicat des Métaux de Nantes et région, existe depuis 2001. Nous sommes majoritaires lors des élections professionnelles. Nous obtenons en moyenne 75 % des suffrages, ce qui a été confirmé lors des dernières élections de janvier 2020.

**Sylvie Martin** - Ces résultats sont le produit du relationnel et du travail de terrain. Nous sommes là pour faire avancer les choses. Nous recherchons le meilleur compromis pour les salariés.

**Bruno Cailleteau** - FO est par ailleurs déjà intervenue à plusieurs reprises pour la défense des salariés d'Earta. En 2009 par exemple, nous avons contribué à l'annulation d'un plan de 30 licenciements.

**Quelle est la chronologie des événements menant à la reprise d'Earta par APF France Handicap dès le 4 février et à sa liquidation**



Jean-Charles Santos, secrétaire du CSE - FO Earta - Bruno Cailleteau, secrétaire adjoint de l'UD - Sylvie Martin, déléguée syndicale centrale - FO Earta

**ce mercredi 10 février ?**

**Jean-Charles Santos** - L'entreprise connaît d'importantes difficultés financières depuis 2014. Ces dernières se sont aggravées et c'est la raison pour laquelle, au début de l'année 2020, nous avons alerté par voie de courrier le préfet, le procureur de la République et le Tribunal de Grande Instance.

**Sylvie Martin** - En 2016, Earta avait passé un contrat avec Presstalis, la société de diffusion de presse. Le directeur nous indiquait à l'époque que cela permettrait d'ouvrir un nouveau site et d'embaucher de nouveaux salariés. Nous avons vite compris que la réalité était moins belle. Presstalis a été liquidée en 2020.

**Bruno Cailleteau** - Earta avait de plus été condamnée par la justice à indemniser deux sociétés de démarchage commercial à hauteur de 1,7 million d'euros. Le directeur avait en effet rompu de manière unilatérale les contrats qui le liaient à ces deux agents commerciaux.

**Jean-Charles Santos** - Les comptes de l'entreprise étaient plombés. Au final, l'annonce du confinement le 16 mars 2020 et la mise en œuvre du chômage partiel ont permis d'assurer artificiellement sa survie.

**Sylvie Martin** - Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, Earta est placée en redressement judiciaire par le Tribunal de Commerce. Dans la foulée, une administratrice est désignée. Cette dernière se rend compte en une semaine du chaos qui règne dans l'entreprise et de ses liens nébuleux avec la holding du directeur. Elle décide donc de lui enlever les rênes de l'entreprise et nomme, ce qui est très rare, un manager de transition. L'état des lieux enfin dressé, nous avançons vers une reprise de notre entreprise.

**Quel rôle le syndicat FO a-t-il réussi à jouer dans ce contexte ?**

**Sylvie Martin** - Nous avons maintenu notre ligne de défense des intérêts des salariés, afin que personne ne se retrouve sur le carreau, en Loire-Atlantique comme en Sarthe. Nous avons alerté les pouvoirs publics sur la situation réelle de l'entreprise et rencontré tous les acteurs en capacité de jouer un rôle sur ce dossier.

**Jean-Charles Santos** - Les pressions ont parfois été très fortes, notamment lorsque le directeur a organisé la marche sur Paris de salariés d'Earta en août 2020. Pour nous, il était inconcevable de marcher avec le patron, d'autant que c'est

lui qui a accentué les difficultés de l'entreprise, lui qui a laissé une dette de 7 millions d'euros. Notre position n'a pas toujours été comprise.

**Bruno Cailleteau** - Je tiens à souligner ici le courage dont ont fait preuve les camarades de la section. Ils ont réussi à maintenir une position d'indépendance, sans jamais céder à la facilité, ni aux pressions sur le terrain. Avec le soutien de l'Union départementale et du syndicat des Métaux de Nantes, la section a notamment effectué tout le travail nécessaire auprès des acteurs institutionnels. Je pense en particulier à la première réunion du Comité interministériel de la reconstruction industrielle, le CIRI. D'autres avaient fait le choix de ne pas y participer, comme la CFDT et le patron. Ces démarches ont pourtant démontré toute leur importance.

**Quelle est la position de FO sur la reprise par APF France Handicap ?**

**Sylvie Martin** - La reprise par APF est incontestablement la meilleure solution. Deux autres candidatures à la reprise s'étaient fait connaître, mais le dossier le plus solide était celui d'APF France Handicap. Il s'agit d'une association à dimension nationale, forte de 15 000 salariés. Celle-ci a effectué un travail de fond, y compris en liaison avec les représentants syndicaux.

**Jean-Charles Santos** - APF a pris des engagements pour ne laisser personne sur le carreau. Il n'y a pas de licenciement. Sur les 235 salariés que comptait Earta, 210 emplois sont maintenus. 25 départs volontaires sont mis en œuvre, pour des salariés proches de la retraite qui toucheront par ailleurs une indemnité de 5 000 €.

**Comment envisagez-vous l'avenir avec APF France Handicap ?**

**Sylvie Martin** - Un directeur de transition vient d'être mis en place pour gérer les urgences. APF a annoncé le développement de cinq nouvelles activités, avec des clients importants tels qu'Airbus, les Chantiers de l'Atlantique, Naval Group, DCNS... La reprise d'Earta est une opportunité pour APF de s'implanter dans la région. Nous espérons donc retrouver une sérénité perdue depuis bien longtemps.

**Avis Force Ouvrière au CSE Central du 26 janvier 2021 sur le projet de reprise de l'entreprise adaptée EARTA par l'APF FH**

Les élus FO au CSE Central de l'APF FH ont pris connaissance du projet de reprise de l'Entreprise Adaptée EARTA, dont le Siège social est situé en Loire-Atlantique (44) par l'association.

Après avoir consulté les élus du personnel, dont le secrétaire du CSE Central d'EARTA, ainsi que la section syndicale FO, il apparaît que la proposition de reprise par l'APF FH soit celle qui emporte leur complète adhésion. (...)

Les garanties apportées par APF France Handicap, tant sur le plan de sa structuration logistique et économique pour les Entreprises Adaptées qu'elle gère, que sur le plan du maintien de l'emploi - aucun licenciement - et des mesures sociales dans sa proposition de reprise, apparaissent beaucoup plus solides et pertinentes aux élus et représentants syndicaux d'EARTA consultés ainsi qu'aux élus FO au CSE Central de l'APF FH.

Par conséquent, FO émet sans réserve un avis favorable au projet de reprise de l'Entreprise Adaptée EARTA par l'APF FH.

Paris, le 26 janvier 2021

## FNEC FP FO

# Postes, salaires, conditions de travail

### FO Lycées et Collèges

#### La dynamique est lancée pour 2021



Le congrès du SNFOLC 44 a réuni 54 adhérents vendredi 29 janvier dans les locaux de l'Union départementale. Les rapports d'activité et de

trésorerie ont été adoptés, tandis que les instances ont été élues à cette occasion (bureau, conseil syndical, commission de contrôle des

comptes). Seize interventions dans la discussion ont permis de soulever les dossiers immédiats, notamment contre les suppressions de postes dans les établissements, et de donner une feuille de route au syndicat pour la défense des intérêts des personnels. En lien avec ces interventions concrètes, la dynamique est lancée pour le développement du syndicat. Cela se traduit d'ores et déjà positivement en terme de reprise de cartes.

**Hélène Macon**  
Secrétaire du SNFOLC 44

### Grève du 26 janvier

#### FO dans l'action commune



Prise de parole de FO lors de la grève du 26 janvier à l'appel de FO, CGT, FSU, SNALC et Solidaires. 2 000 manifestants à Nantes et à Saint-Nazaire pour les postes, les salaires et les conditions de travail.

### FO Premier degré

#### Une nouvelle équipe élue

L'assemblée générale du SNUDI FO 44 (syndicat des enseignants du premier degré) s'est tenue à la fois en présentiel et en distanciel ce vendredi 22 janvier 2021.

Elle a réuni 25 collègues en présence de Frédéric Volle, secrétaire général du SNUDI-FO, et de Michel Le Roc'h pour l'UD FO 44.

Cette assemblée générale a été l'occasion de renouveler le conseil syndical et d'élire une nouvelle équipe : Didier Klein, secrétaire, Anne Yziquel, secrétaire adjointe et Claire Auffret, trésorière.

De nombreux sujets ont été discutés, en particulier sur les postes, les



salaires et les conditions de travail (...) et ont permis de mobiliser nos syndiqués pour la grève des personnels de l'Éducation nationale,

qui s'est déroulée ce 26 janvier

**Laurent Bertotti**  
Secrétaire sortant du SNUDI FO 44

### FO Personnels administratifs

#### Le renforcement du syndicat en ligne de mire

Le congrès du SPASEEN FO 44 s'est réuni le vendredi 22 janvier dernier.

Le syndicat a maintenu son activité tout au long de l'année 2020, tant sur le terrain des dossiers collectifs que sur celui des dossiers individuels, en dépit des différentes restrictions décidées par le gouvernement et ses relais locaux.

Cela se traduit concrètement par une légère augmentation du nombre d'adhésions pour l'année 2020.

Une vingtaine de camarades ont participé aux échanges, permettant d'envisager 2021 sous l'égide du développement syndical.



Les rapports d'activités et de trésorerie ont été adoptés, tandis que les instances ont été élues.

**René Richard**  
Secrétaire du SPASEEN FO 44

### Hommage à Marie-Edmonde Brunet

L'Union départementale a appris avec tristesse le décès de la camarade Marie-Edmonde Brunet qui était originaire de Loire-Atlantique et a été de nombreuses années secrétaire générale du syndicat

national FO des Lycées et Collèges.

Nous adressons nos sincères condoléances à ses proches et à sa famille.

#### Situation au Collège Stendhal

##### ● Compte rendu de la rencontre avec le directeur de cabinet du Préfet de région le 4 février 2021

Au collège Stendhal, à Nantes, les enseignants d'EPS font face à un danger grave et imminent. Un trafic de stupéfiants s'organise devant leurs yeux, directement sur le stade (la Géraudière) : intrusions permanentes sur le terrain, transaction de stupéfiants en toute impunité, des individus ont été surpris armés, les enseignants se font insulter, les cours sont régulièrement interrompus.

Les professeurs d'EPS, avec le soutien de leur principal, ont envoyé un courrier au DASEN 44 et à la maire de Nantes (...).

De son côté, l'Union départementale FO44, en commun avec son syndicat du secondaire (Snfolc44) a sollicité une entrevue avec le préfet pour demander :

▶ que des mesures de protection des enseignants et des élèves soient prises en urgence,

▶ l'accès au gymnase la Géraudière par mesure dérogatoire et compte tenu de la gravité de la situation (...).

Vendredi 5 février, une délégation - Michel Le Roc'h, secrétaire de l'Union

départementale FO44, Aurélien Lecreur, commissaire paritaire EPS FO et Jérôme Segaud, coordonnateur EPS de Stendhal - a donc été reçue par le directeur de cabinet du préfet, en présence du DASEN 44 et du commandant de la police nationale du secteur Nord de l'agglomération nantaise (...).

Les services de police présents à la réunion ont pris la mesure de la gravité de la situation (...).

Pour sa part, la mairie s'est engagée à faire tout son possible pour sécuriser au plus vite l'accès à ce stade (...). Elle a également octroyé des créneaux horaires supplémentaires (mais encore insuffisants) aux professeurs d'EPS dans un lieu sécurisé à 500 m du collège.

En revanche, le directeur de cabinet n'a pas accédé à notre demande de dérogation pour des raisons « sanitaires ».

Il ne semble pas prendre conscience du danger dans lequel les élèves et les enseignants de Stendhal se trouvent et il a botté en touche. Les professeurs d'EPS doivent s'adapter tout simplement !

##### ● Communiqué de l'Union départementale CGT Force Ouvrière de Loire-Atlantique du 2 février 2021

#### Pour l'ouverture à temps plein de l'Université de Nantes

Les salariés ne sont pas les seuls à subir les conséquences des mesures gouvernementales liées à la Covid-19.

Les étudiants, en « distanciel » quasiment permanent depuis des mois, sont nombreux à souffrir d'isolement, quand leur quotidien se résume à des heures passées seuls devant leurs ordinateurs.

Pour beaucoup d'entre eux, habituellement obligés de travailler pour financer leurs études, la situation économique et de l'emploi les a plongés dans une précarité encore plus grande.

L'union départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique refuse que cette génération d'étudiants soit sacrifiée. Depuis le début de la crise, les organisations étudiantes et lycéennes estiment en effet que près d'un étudiant sur six a arrêté ses études. Beaucoup sont en détresse psychologique, voire en décrochage.

C'est la raison pour laquelle l'Union départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique revendique la réouverture immédiate de l'Université de Nantes à temps plein.

La situation actuelle, qui aggrave toutes les inégalités, ne peut plus durer. Ce ne sont pas d'effets d'annonce sur les « chèques psy » dont les étudiants ont besoin, c'est tout simplement de reprendre leurs cours dans des conditions normales.

Les classes préparatoires et les BTS dans les lycées sont ouverts : il n'y a donc aucune raison de maintenir les facultés fermées.

L'Union départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique soutient les enseignants et les étudiants qui, avec leurs organisations syndicales, exigent un retour en « présentiel » à 100%.



L'OS a lu

Il y a de cela une quinzaine de jours, l'affaire semblait entendue, tant, à l'image du scénario de l'automne dernier, le rouleau compresseur médiatique s'était mis « en marche » en vue de nous faire accepter l'idée qu'un troisième confinement était inévitable... Le président du « conseil scientifique », Jean-François Delfraissy, avait donné le ton sur BFM TV, le 24 janvier dernier : « Il y a urgence » à reconfiner... avant de rétro-pédaler le lendemain dans Libération ! Le « peuple de France » retenait donc son souffle, dans l'attente de l'intervention télévisée du monarque présidentiel dont l'imminence était sans cesse repoussée... Et puis le soufflé est retombé. Le 29 janvier, à la surprise générale, c'est finalement le Premier ministre, Jean-Castex, qui nous annonça que les mesures en vigueur seraient renforcées, mais qu'il n'y aurait pas, dans l'immédiat, de reconfinement. Les chiffres de l'évolution de l'épidémie, que l'on nous avait pourtant décrits comme « extrêmement préoccupants », ne l'étaient finalement pas tant que ça... Le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, justifiait ainsi ce (nouveau) revirement : « nous n'avons pas connu d'explosion de l'épidémie (...) grâce aux Français qui ont fait beaucoup d'efforts » et « le moindre mois, la moindre semaine, le moindre jour de confinement qu'on peut éviter (...), il faut qu'on le prenne (...). On le doit à nos commerçants, à nos artisans, aux PME et aux Français pour qui c'est extrêmement difficile depuis près d'un an (BFM TV, 31.01.21) ». Quelle magnifique preuve d'empathie... Du moins en apparence ! Car, on est en droit de penser qu'en réalité, si le président de la République a tergiversé puis finalement reculé devant l'option d'un troisième confinement, c'est sans doute parce qu'il a craint que même le plus beau discours du monde ne parviendrait pas à en faire accepter l'idée aux Français. C'est qu'Emmanuel Macron est bien sûr au courant des manifestations qui ont eu lieu aux Pays-Bas ou encore au Danemark contre le couvre-feu. Le Monde (21.01.21) révèle d'ailleurs qu'en coulisse, l'entourage de Jean Castex scrute anxieusement les réseaux sociaux et tous les mots d'ordre de désobéissance, dont le nombre a considérablement augmenté depuis le début de l'année<sup>(1)</sup>. Et il y a des raisons d'être en colère. On a peine à croire qu'en seulement un an, nous soyons passés du discours d'Agnès Buzyn, qui déclarait que le risque d'introduction en France de cas de Covid était « faible » (Francetvinfo, 22.01.20) à ce préchi-précha pseudo-sanitaire insupportable, assorti de son arsenal répressif. Car si, à la suite de sa volte-face, le gouvernement, déclare écarter, pour le moment, l'hypothèse d'un reconfinement, cela ne signifie pas qu'il n'entend pas désormais user de cette menace pour faire du « maintien de l'ordre ». L'« état d'urgence sanitaire » vient d'ailleurs d'être prolongé par le Parlement jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Un état d'urgence permanent et, « en même temps », la majorité dissout la mission d'information sur la gestion de la crise sanitaire, qui continuait de

# Reconfinera, reconfinera pas ?

## C'est dur d'avoir 21 ans en 2021

C'est un événement qui a fait le buzz dans les médias : le 26 janvier dernier, le Premier ministre, Jean Castex, a téléphoné au youtubeur Gaspard Guermontprez (alias Gaspard G). Quelques jours plus tôt, le vidéaste de 23 ans s'était illustré en publiant, sur son compte Instagram, une vidéo dans laquelle il se faisait le relais de témoignages sur la situation dramatique des étudiants dans le contexte de l'« état d'urgence sanitaire ». Jean Castex, qui affirme avoir été « ému » par cette vidéo intitulée « Les meilleures années de nos vies », aurait alors décidé d'appeler le youtubeur<sup>(1)</sup>. Ainsi, au cours de la conversation, le Premier ministre, qui tutoie Gaspard G, en vient à l'interpeller directement : « On a pris toute une série de mesures. [...] Qu'est-ce que je peux faire de plus et de mieux pour aider ? Je suis là pour agir tu vois ». Les mauvaises langues en sont donc pour leurs frais : voilà la preuve que le gouvernement Macron se préoccupe du sort de la « génération sacrifiée » ! Sauf que tout cela sent quand même sérieusement l'arnaque... Car justement, ce Gaspard G, étudiant d'HEC Montréal, n'est pas un inconnu de la majorité présidentielle ! Entre sa prise de position très officielle en faveur de la réforme du bac<sup>(2)</sup> et la bière prise avec Christophe Castaner en 2018 – au prétexte de faire du « journalisme politique »<sup>(3)</sup> –, on est tenté de penser que ce coup de fil du Premier ministre (que le youtubeur a bien sûr pris soin de filmer) n'était peut-être



pas aussi fortuit qu'il n'y paraissait ! D'autant que, lorsque Gaspard G fait part de ses « revendications » à Jean Castex, c'est uniquement pour tenter de nous vendre, sous une forme détournée<sup>(4)</sup>, le retour des étudiants sur les campus « en présentiel » un jour par semaine, annoncé par Emmanuel Macron lors de sa venue à l'université Paris-Saclay, le 21 janvier dernier. C'est tout juste si le youtubeur n'a pas profité de l'occasion pour faire la publicité d'une autre annonce fumeuse faite le même jour par le président de la République : la mise en place du fameux « chèque psy »<sup>(5)</sup> ! En se mettant en scène avec un « influenceur » proche de LREM, le Premier ministre espère sans doute « faire œuvre de pédagogie » et ainsi atténuer la colère des étudiants. Pour autant, il est permis de douter que ces derniers, qui se battent pour le retour en cours dans des

conditions normales, se soient laissés convaincre par cet énième numéro d'illusionniste de la part du gouvernement !

<sup>(1)</sup> Le Huffpost, le 27 janvier 2021.  
<sup>(2)</sup> Prise de position qui lui a valu le droit de servir la soupe à Jean-Michel Blanquer dans une interview en 2018. La Voix du Nord, le 22 février 2018.  
<sup>(3)</sup> La vidéo de l'événement, publiée le 28 septembre 2018 par le média Flick, dirigé par Gaspard G, est disponible sur la page Facebook de LREM.  
<sup>(4)</sup> Gaspard G demande uniquement que la mesure soit maintenue en cas de troisième confinement.  
<sup>(5)</sup> La France compte 1 psychologue pour 30 000 étudiants (Le Monde, 16 novembre 2020). À titre d'exemple, il y a 37 700 étudiants inscrits rien qu'à l'université de Nantes en 2021. On imagine donc dans quelles conditions les consultations prévues par la gouvernement vont pouvoir être mises en place.

## Comment le gouvernement Macron a laissé filer le premier vaccin français anti-Covid



Ce n'est pas un scoop : la campagne de vaccination française, lancée en grande pompe à la fin du mois de décembre dernier, a rapidement tourné au fiasco. Alors que le gouvernement Macron essaie, tant bien que mal, de rattraper le coup en annonçant, à qui veut bien le croire, que « tous les Français qui le souhaitent » pourront se faire vacciner d'ici la fin de l'été<sup>(1)</sup>, nous apprenons que le premier vaccin français anti-Covid est sur le point d'être produit... mais que celui-ci sera réservé en

priorité au Royaume-Uni ! En effet, contrairement au gouvernement britannique, le gouvernement français a décidé de financer l'intégralité des essais cliniques de la société nantaise Valneva et pourra donc bénéficier, dans les mois à venir, de 60 millions de doses de vaccins<sup>(2)</sup>, quand, de leur côté, la France et l'Union européenne devront patienter jusqu'en... 2022 ! Un épisode qui n'a pas manqué de susciter la colère de la présidente de la Région des Pays de la Loire, Christelle Moranaïs (LR) :

« C'est un terrible sentiment de gâchis et d'incompréhension qui domine face à cet échec français et européen » déplore-t-elle, tout en dénonçant l'absence de réactivité du gouvernement dans un communiqué publié le 1<sup>er</sup> février<sup>(3)</sup>. « Les Français ne veulent pas se vacciner, au pays de Pasteur », se sont exaspérés les experts médiatiques. Mais ce qui est exaspérant, « au pays de Pasteur », c'est que le laboratoire Pasteur, justement, ait été contraint de lâcher l'affaire, tandis que Sanofi, pourtant gonflé de CICE, supprime des milliers de postes, dont des centaines en recherche et développement. Allô, y a un problème ?

<sup>(1)</sup> Intervention d'Emmanuel Macron au journal télévisé de 20 heures de TF1 le 2 février 2021.  
<sup>(2)</sup> Un vaccin qui, contrairement à celui de Pfizer-BioNTech, présentera l'avantage de se conserver au réfrigérateur.  
<sup>(3)</sup> Dès le mois de juin dernier, la présidente du conseil régional avait pourtant écrit à la ministre de l'Industrie pour l'alerter sur le potentiel des recherches menées par ce laboratoire basé à Saint-Herblain.

L'OS a lu

dresser un constat accablant sur la gestion gouvernementale : les missions d'information « sont toujours temporaires » (Le Monde, 28.01.21), explique la majorité. C'est pratique le « en-même-temps-même » ! Le renforcement des mesures dont parlait Jean Castex a d'ailleurs trouvé une illustration très concrète, le 31 janvier dernier, à l'occasion d'une très médiatique opération de police, au cours de laquelle des milliers d'automobilistes franciliens, pris dans 400 kms de bouchons, ont été verbalisés pour « non respect du couvre-feu » (BFM TV, 01.02. 21) ! Des bouchons que ces contrôles avaient donc contribué à créer. Et comment ne pas s'indigner du placement en préventive de ce jeune homme d'Ille-et-Vilaine, accusé de « mise en danger d'autrui » pour avoir contribué à l'organisation d'une free party, alors même qu'aucun « cluster » n'a été à déplorer dans le secteur ! Son crime ne serait-il pas plutôt celui de lèse-majesté ? De plus en plus de Français se demandent ce que tout ce cirque a à voir avec la lutte contre l'épidémie. De nombreux professionnels de la santé aussi. C'est le cas du Dr Gérald Kierzek, médecin urgentiste, qui déclare : « Ce qui m'agace, c'est le discours anxiogène permanent, laissant croire que l'hôpital ne pourra soigner les Français ; donnons-lui les moyens plutôt que de regarder passivement des courbes d'hospitalisation monter » (Le Figaro, le 29.01.21). Donner des moyens à l'hôpital public pour combattre le virus ! Voilà bien une idée saugrenue pour Jean Castex, selon lequel « il ne suffit pas d'acheter des lits chez Ikea pour ouvrir des places en réa » (Ouest France, 04.02.21). On ne se demande donc pas à quel genre de résultat la politique du gouvernement peut aboutir sur le plan sanitaire... Pour autant, il serait faux de dire que la situation actuelle a des conséquences psychologiques et économiques dramatiques pour tout le monde. Ainsi, selon le dernier rapport Oxfam sur les inégalités<sup>(1)</sup>, les 43 milliardaires que compte la France ont gagné près de 175 milliards d'euros entre mars et décembre 2020 (soit deux fois le budget de l'hôpital public !)... Ça en fait des lits Ikea ! Et cette orgie d'argent risque bien de continuer avec le véritable « open bar » de 100 milliards d'euros que constitue le « plan de relance » du gouvernement. Pendant ce temps, l'Insee annonce 691000 chômeurs de plus pour 2021... Nous n'en pouvons plus de cette situation. Et nous n'en voulons plus. Cela s'exprime notamment par l'exigence de réouverture des universités – non au sacrifice de la jeunesse ! – et des lieux de spectacle, des théâtres, des cinémas... « Transformer le monde, a dit Marx. Changer la vie, a dit Rimbaud. Ces deux mots d'ordre pour nous n'en font qu'un », a écrit en son temps le poète surréaliste André Breton. Chiche, n'est-il pas temps ?

(1) Parmi ces derniers figurait un certain hashtag #JeNeMeConfineraiPas, lancé par... un médecin généraliste !  
 (2) www.publicsenat.fr, 25.01.2021